

Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation
(IFEF)

Dakar, le 18 mars 2026

APPEL A PROJETS

**Sélection de 20 établissements scolaires francophones pour la mise
en œuvre de projets d'école ou d'établissement dans le cadre
d'IFADEM**

Date limite d'envoi des soumissions :
24 avril 2026

Contact :

ifadem@francophonie.org



I. Présentation institutionnelle

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est un organisme de coopération multilatérale entre 90 Etats et gouvernements dont l'activité principale est la réalisation de projets de coopération dans les pays en développement de l'espace francophone.

Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

L'OIF remplit une triple mission (politique, diplomatique et de coopération) et déploie ses actions autour de la promotion de la langue français à travers trois champs stratégiques majeurs :

- La culture et l'éducation
- La démocratie et la gouvernance
- Le développement durable

Elle met en œuvre sa coopération multilatérale francophone dans le domaine de l'éducation, de la formation et du renforcement des capacités des systèmes éducatifs des pays francophones à l'horizon de l'Agenda 2030 portant sur les Objectifs de développement durable (ODD) à travers son organe spécialisé : l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEFF).

Basé à Dakar (Sénégal), depuis 2017, l'IFEFF a pour mission de transformer les systèmes éducatifs en renforçant les capacités nationales, en soutenant l'innovation et en promouvant un enseignement-apprentissage équitable, plurilingue et inclusif, afin de garantir une éducation et une formation de qualité à toutes et à tous.

Ensemble avec les Etats, l'IFEFF construit des solutions éducatives innovantes, pérennes et adaptées au contexte local et aux évolutions sociétales et technologiques.

Plus particulièrement, l'IFEFF :

- professionnalise les métiers de l'enseignement¹
- intègre les langues nationales dans les systèmes éducatifs²
- agit sur la l'insertion professionnelle par la formation et le déploiement d'outils appropriés³
- valorise la production et le partage de connaissances⁴
- priorise l'éducation des filles et l'égalité femmes-hommes⁵

Pour plus d'informations : www.ifeff.francophonie.org

II. Contexte et enjeux

Lancée en 2008, l'Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM) vise à renforcer les compétences des enseignants du primaire, notamment en français. Elle repose sur une approche de formation hybride (à distance et en présentiel) permettant aux enseignants de se former sans quitter leurs classes. Le dispositif, coconstruit avec les ministères de l'Éducation, s'adapte aux contextes nationaux et s'inscrit dans les politiques de formation continue, tout en promouvant l'usage des technologies éducatives. L'Initiative répond de manière proactive aux besoins et aux défis de l'éducation de qualité, conformément aux Objectifs du

¹ Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres (IFADEM)

² Initiative Ecole et langues nationales (ELAN)

³ Formation professionnelle et technique (FPT)

⁴ Partage de connaissances et d'innovations (Centre KIX Afrique 21)

⁵ Ressources éducatives libres pour l'égalité femmes-hommes (RELIEFH)

développement durable (ODD4), à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ainsi qu'à la politique intégrée de l'OIF visant à promouvoir la langue française, les technologies numériques et l'égalité des chances de réussite à l'école.

Au fil de son déploiement dans plusieurs pays de l'espace francophone, l'initiative a permis de développer de nombreux outils pédagogiques, de renforcer les capacités des encadreurs pédagogiques et de favoriser l'intégration progressive du numérique éducatif dans les systèmes de formation. Cette dynamique s'inscrit dans une vision plus large de transformation des systèmes éducatifs, reposant sur l'innovation pédagogique, le partage de connaissances et la coopération entre les acteurs de la Francophonie.

Dans ce contexte, l'amélioration durable des apprentissages des élèves passe également par une mobilisation accrue des équipes éducatives au niveau des établissements scolaires. Le **projet d'école** constitue à cet égard un levier essentiel de pilotage pédagogique et d'amélioration de la qualité de l'éducation. Il permet aux équipes éducatives, en concertation avec les communautés locales, d'identifier les priorités d'action à partir d'un diagnostic partagé de la situation de l'établissement, puis de mettre en œuvre des actions concrètes visant l'amélioration des résultats scolaires, de l'inclusion et du climat scolaire.

L'expérience internationale montre que la mise en œuvre de projets d'établissement favorise la responsabilisation des acteurs éducatifs, renforce la cohérence des pratiques pédagogiques et encourage l'innovation au sein des établissements. Elle contribue également à développer une culture de la performance éducative fondée sur l'analyse des résultats, la collaboration entre les acteurs et la recherche continue d'amélioration des apprentissages.

C'est dans cette perspective que l'IFEF, à travers son programme **IFADEM**, lance le présent **appel à projets visant à soutenir des initiatives portées par des établissements scolaires de l'espace francophone**, afin de favoriser l'émergence et la mise en œuvre de projets d'école innovants, inclusifs et adaptés aux réalités locales. Ces projets devront contribuer à améliorer les performances scolaires des élèves, à renforcer l'implication des communautés éducatives et à valoriser les bonnes pratiques pédagogiques au sein de l'espace francophone.

III. Objectifs de l'appel à projet

Le présent appel vise à sélectionner vingt (20) établissements scolaires qui bénéficieront d'un accompagnement technique et financier pour concevoir et mettre en œuvre un projet d'école ou d'établissement sur une période de six (6) à douze (12) mois.

Un maximum de quatre (4) établissements pourra être sélectionné par pays.

Les établissements retenus bénéficieront d'un accompagnement méthodologique et d'un appui structurant pour la mise en œuvre de leur projet.

IV. Description du projet d'école

Le projet d'école constitue :

- un levier d'amélioration des résultats scolaires ;
- un outil d'autonomie pédagogique encadrée ;
- un cadre structurant de mobilisation de la communauté éducative ;

- un instrument de mise en cohérence des pratiques pédagogiques.

A. Qu'est-ce qu'un projet d'école ?

Le projet d'école est l'aboutissement d'une réflexion commune de la communauté éducative. Cette réflexion commence par un état des lieux, notamment sur les résultats et les parcours des élèves. Ce diagnostic permet de dégager les points forts et de repérer les faiblesses de l'école. A partir de ce constat, l'ensemble des acteurs dégage des priorités d'actions (éducatives ou pédagogiques) pour améliorer les points faibles.

Le projet d'école exprime donc les besoins et les aspirations de la communauté dans un environnement qui lui est propre.

Le projet d'école se complète par un ensemble d'activités programmées, sur une période déterminée (3 à 4 ans au maximum), avec des objectifs ciblés, concrets et réalisables. Il fera l'objet d'une évaluation en cours de mise en œuvre et à son terme.

B. Une culture de la performance

Pour mobiliser tous les acteurs de la communauté autour d'un projet d'école, il est nécessaire que tous soient soucieux **des résultats de l'école**. La performance de l'école se mesure par les taux de réussite aux évaluations de fin de cycle, par la qualité des parcours scolaires de tous les élèves (poursuite des études après et entre les cycles, redoublement, décrochage...) mais aussi par la qualité du climat scolaire (sentiment de sécurité, plaisir d'apprendre à l'école, ...).

Une culture de la performance repose sur la mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative autour d'objectifs mesurables visant l'amélioration des apprentissages et de la réussite scolaire.

V. Domaines concernés par l'appel à projet

Les projets soumis devront contribuer à l'amélioration des performances scolaires des élèves et leur implication dans la vie citoyenne de leur pays ainsi qu'à l'implication des communautés locales. A ce titre, les projets pourront porter notamment sur le/la/l' :

- Renforcement des compétences fondamentales (lecture, écriture, mathématiques)
- Réduction des inégalités scolaires ;
- Etat civil et éducation ;
- Inclusion des filles et des élèves vulnérables ;
- Innovation pédagogique et numérique éducatif ;
- Amélioration de l'environnement scolaire ;
- Implication des familles et des communautés locales.

NB : Les projets à dominante exclusivement infrastructurelle ou matérielle ne seront pas prioritaires.

VI. Critères d'éligibilité et d'évaluation

Les établissements porteurs de projets seront éligibles selon les critères suivants :

- Établissements scolaires publics ou reconnus par les autorités nationales compétentes (école ou collège) ;
- Situés dans un État ou gouvernement membre de l'OIF ;
- Disposant d'une équipe pédagogique engagée ;
- Acceptant un suivi régulier et une évaluation des résultats ;
- Accord de l'autorité institutionnelle locale : Inspection d'académie (**cette formalité est exigible après la phase de présélection**) ;
- une lettre de recommandation du Secrétaire Exécutif d'IFADEM, le cas échéant (**cette formalité est exigible après la phase de présélection**).

Les projets éligibles seront évalués selon critères suivants :

Critères		Note sur 100
Pertinence et qualité du diagnostic	- Analyse claire des besoins - Cohérence entre problématique et actions proposées	30
Impact attendu	- Amélioration mesurable des apprentissages - Contribution à l'équité et à l'inclusion	15
Gouvernance et mobilisation	- Implication effective de l'équipe éducative - Participation des parents et partenaires locaux	20
Faisabilité	- Plan d'action réaliste - Indicateurs clairs - Budget cohérent	25
Pérennité et capitalisation	- Durabilité du projet - Possibilité de diffusion des bonnes pratiques au sein du pays et de l'espace francophone	10

VII. Modalités d'accompagnement

Les établissements sélectionnés bénéficieront d' :

- un renforcement de compétences des acteurs du projet ;
- un accompagnement méthodologique par des experts ;
- outils de suivi et d'évaluation ;
- une mise en réseau francophone ;
- une valorisation institutionnelle des résultats ;
- un **appui financier compris entre 5 000 et 7 000 euros** pour la mise en œuvre du projet.

VIII. Modalités de candidature

Le dossier de candidature doit être présenté selon le modèle ci-après :

Présentation de l'établissement	- Nom - contexte - nombre d'élèves - équipe pédagogique - etc.
Présentation de l'équipe porteur du projet	- ... - ...
Description du projet d'école/d'établissement	- diagnostic - objectifs - Résultats attendus - activités prévues - calendrier
Bénéficiaires du projet	- élèves concernés - enseignants impliqués - communauté éducative
Gouvernance et mobilisation	- Implication effective de l'équipe éducative - Participation des parents et partenaires locaux
Budget prévisionnel	- montant demandé - éventuelle contribution de l'établissement - répartition par activité
Lettre d'engagement signé par le directeur de l'établissement	Signée par le directeur de l'établissement

Les dossiers de candidature doivent être fournis en langue française, dans un fichier unique au format PDF, et envoyés par courrier électronique, avec pour objet « Dossier de candidature – [PEC_Nom de l'école_Pays] », à l'adresse suivante : ifadem@francophonie.org

Date limite de réception des candidatures : **24 avril 2026 à 23h59** (TU/GMT).

IX. Calendrier indicatif

- Lancement de l'appel : 18 mars 2026
- Date limite de candidature : 24 avril 2026
- Sélection des projets : 20 mai 2026
- Début de mise en œuvre : Octobre 2026